

OFFRE PREMIUM

Ce mémo est mis à votre disposition pour reprendre de façon simple et transparente les principales caractéristiques de ce contrat.



L'essentiel de l'offre Premium

L'offre Premium est destinée aux clients majeurs titulaires d'un compte bancaire au Crédit Agricole, des services indispensables pour votre quotidien et de garanties étendues pour vos voyages et loisirs, notamment :

- UNE AGENCE** Un accès à l'agence de votre choix et à un conseiller dédié.
- UNE CARTE** Une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) Gold Mastercard ou Visa Premier.
- UN FORFAIT POUR VOS OPERATIONS A L'ETRANGER** Vos paiements par carte en euro et vos retraits d'espèces en euro ou en devises en France et au sein de l'Espace Economique Européen (EEE) inclus dans votre offre. Et aussi :
- 10 paiements sans frais par an hors EEE ou en devises au sein de l'EEE,
 - 10 retraits d'espèces sans frais par an hors EEE,
 - 10 virements non SEPA émis ou reçus par an sans frais (1)
- DES CONSEILS SUR MESURE POUR VOS PROJETS DU QUOTIDIEN** Un accès au service **Merci pour l'info** pour une réponse adaptée à toutes vos questions (2 demandes par an), un accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr, ainsi que le magazine **Merci pour l'info** (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en numérique (2).
- DES GARANTIES ESSENTIELLES** Des garanties incluses dans votre carte pour :
- vos voyages, comme le remboursement des frais médicaux à l'étranger, le rapatriement médical, la garantie annulation, modification ou interruption de voyage ou encore la garantie retard de bagages (3).
 - vos achats, en cas de panne, de vol ou de détérioration accidentelle (3).
- Et pour votre quotidien : une garantie pour vos achats en cas d'incidents de livraison (4) et une indemnisation supérieure en cas de perte ou vol de vos moyens de paiement, de vos effets personnels et d'usurpation de votre identité (4)
- UN ENSEMBLE DE SERVICES INCLUS UTILES AU QUOTIDIEN** Par exemple, l'émission de 3 chèques de banque par an ou encore 3 commissions d'intervention par an. Les frais de tenue de compte sont aussi inclus.



Bon à savoir

- Et bien sûr, vous bénéficiez toujours :**
- de l'application Ma banque (5)
 - du paiement mobile : Paylib (6), Apple Pay (7) ou Samsung Pay (8)
 - du paiement sans contact (9)

Vous pouvez changer d'offre quand vous le souhaitez et choisir par exemple l'offre Prestige ou Essentiel.

L'offre Premium est soumise à conditions : les conditions et tarifs sont détaillés dans le présent document et dans le barème tarifaire en vigueur portant les principales conditions générales de banque de la Caisse régionale. La cotisation est susceptible d'évolution conformément à ce même barème tarifaire en vigueur. Les produits et services qui composent l'offre Premium peuvent être souscrits séparément : renseignez-vous auprès de votre Caisse régionale pour connaître les conditions et tarifs applicables. Lorsque la demande de souscription à l'offre est réalisée à distance, le souscripteur dispose, conformément à la réglementation en vigueur, d'un délai de 14 jours calendaires pour se rétracter sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalités.

(1) Attention : lorsque vous effectuez des retraits d'espèces dans une devise étrangère, le montant retiré sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du retrait. Par ailleurs, dans certains distributeurs de billets étrangers, des frais peuvent être prélevés par la banque de ce distributeur : soyez attentifs aux informations qui vous sont données. Lorsque vous réalisez des paiements par carte dans une devise étrangère, le montant payé sera comptabilisé en euro sur votre compte après application du cours de change en vigueur lors du paiement. (2) Magazines & services proposés par Uni-médias, filiale presse du groupe Crédit Agricole S.A. - S.A.S au capital de 7 116 960 €. RCS Paris B 343 213 658. 22, rue Letellier 75739 Paris cedex 15. Tél : 01 43 23 45 72. (3) Les contrats d'assistance, d'assurance, pour le compte des Assurés, sont souscrits par CAMCA Courtage, dûment mandaté à cet effet par l'Emetteur, auprès de : 1) pour l'assistance : auprès d'EUROP ASSISTANCE Italia S.P.A, intervenant également sous sa dénomination commerciale « EUROP ASSISTANCE INSURANCE », entreprise d'assurance de droit italien, au capital de 12.000.000 euros, immatriculée au Registre des Entreprises de MILAN sous le numéro 80039790151, sise Piazza Trento, 8, 20135 Milano MI, Italie, soumise au contrôle de l'Istituto per la vigilanza sulle assicurazioni (IVASS), P.IVA 01333550323, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont l'établissement est situé au 1 Promenade de la Bonnette 92230 Gennevilliers, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 897 600 359 RCS Nanterre 2) pour l'assurance : CAMCA Mutuelle (Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53, rue la Boétie 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053), société régie par le Code des Assurances. CAMCA Courtage est courtier d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le n°07002817 (www.oriass.fr). Société par actions simplifiée au capital de 625 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 428 681 985, ayant son siège social sis 53, rue la Boétie -75008 PARIS. CAMCA Mutuelle et CAMCA Courtage sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), sise 4 Place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09. (4) Contrat d'assurance collectif à adhésion facultative souscrit par la Caisse régionale (l'Emetteur), agissant en qualité de Souscripteur et d'intermédiaire en assurances, immatriculée à l'ORIAS (www.oriass.fr - garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles R512-14 et R512-15 du Code des Assurances), auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA, entreprise régie par le Code des Assurances, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue la Boétie, 75008 Paris), entreprises soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS Cedex 09. (5) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne (service facturé selon le barème tarifaire en vigueur dans votre Caisse régionale). (6) Offre soumise à conditions et réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt, d'une carte de paiement émise par le Crédit Agricole attachée audit compte et d'un accès au service de banque en ligne du Crédit Agricole. Paylib (i) permet d'effectuer des paiements sur tous les sites e-commerçants affichant le logo PAYLIB, (ii) de payer chez tous les commerçants de proximité acceptant la carte sans contact et (iii) de réaliser des virements SEPA entre particuliers dans les limites fixées dans les conditions générales Paylib. L'utilisation de la solution de paiement Paylib nécessite une adhésion spécifique à l'application Paiement mobile, ainsi que la détention d'un smartphone éligible et d'un numéro de téléphone fiabilisé. (7) Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. Apple Pay fonctionne pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (i) la catégorie (débit, crédit, ou prépayé) figurant sur votre carte éligible et affichant la marque de celle-ci et (ii) le paiement en mode sans contact avec un terminal conforme équipé de la technologie NFC (Near Field Communication). Pour plus de renseignements sur les appareils Apple compatibles, consultez le site Internet d'Apple : <http://www.apple.com/fr/apple-pay/>. Apple Pay est une marque déposée et un service proposé par Apple Inc. Dans un premier temps, le service Apple Pay n'est pas disponible à l'étranger. (8) Offre soumise à conditions et à une adhésion spécifique. Samsung Pay fonctionne pour les paiements de proximité chez les commerçants acceptant (i) la catégorie (débit, crédit, ou prépayé) figurant sur votre carte éligible et affichant la marque de celle-ci et (ii) le paiement en mode sans contact avec un terminal conforme équipé de la technologie NFC (Near Field Communication). La liste des appareils Samsung compatibles est accessible sur le site de [samsung.fr](http://www.samsung.fr) et/ou sur le site internet de votre Caisse régionale. Samsung Pay est une marque déposée et un service proposé par Samsung. (9) Disponible pour les paiements d'un montant inférieur ou égal à cinquante euros (50 €) pouvant varier à l'étranger. Lorsqu'un plafond de dépenses cumulées et successives aura été atteint ou parfois de façon aléatoire pour des raisons de sécurité, le porteur sera invité par l'équipement électronique à payer en mode contact.

